



Communiqué de presse
15 mars 2017



ENGIE émet avec succès son deuxième Green Bond de 1,5 milliard d'euros

Pour accompagner son plan de développement ambitieux dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ENGIE a procédé aujourd'hui à l'émission de sa deuxième « obligation verte » (Green Bond) d'un montant total d'1,5 milliard d'euros. Le Groupe confirme ainsi son engagement et sa détermination à jouer un rôle de premier plan dans le développement de la finance verte.

Une opération de rachat portant sur un montant de 700 millions d'euros a été lancée simultanément sur 7 souches obligataires et sera conclue le 23 mars 2017. Ces deux opérations permettront au Groupe de réduire le coût moyen de sa dette tout en allongeant sa durée.

L'obligation comporte deux tranches : une tranche de 700 millions d'euros à 7 ans portant un coupon de 0,875 %, et une tranche de 800 millions d'euros à 11 ans portant un coupon de 1,5 %. Le coupon moyen est de 1,20 % pour une maturité moyenne de 9,1 ans.

Cet emprunt obligataire contribuera au financement du développement du Groupe dans des projets d'énergies renouvelables tels que les champs éoliens ou photovoltaïques, et les centrales hydroélectriques, mais également dans des projets d'efficacité énergétique et de préservation des ressources naturelles.

Pour être éligibles, les projets financés devront remplir un certain nombre de critères environnementaux et sociaux dans huit domaines : la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources, le management environnemental, la biodiversité, le dialogue avec les parties prenantes, l'éthique des affaires, les droits humains, les achats responsables et la santé-sécurité. Les critères ont été établis par ENGIE, revus par l'agence de notation Vigeo Eiris et sont publiés sur le site internet.

L'allocation des fonds aux projets fera l'objet d'un processus de traçabilité spécifique qui sera vérifié par un cabinet d'audit externe. Dans un esprit d'amélioration continue et de contribution aux meilleures pratiques, le Groupe a pris à l'occasion de ce Green Bond davantage d'engagements sur le reporting et la transparence du processus d'allocation.

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 153 090 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2016 de 66,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Contact presse

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com



[ENGIEgroup](https://twitter.com/ENGIEgroup)

Contact relations investisseurs

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com